CESU CHÈQUE DOMICILE COMMENT TÉLÉCHARGER

L'ATTESTATION FISCALE ?

Référence : CO-MO-1919 | Date d'application : Janvier 2024

ETAPE 1 : CONNEXION À VOTRE ESPACE BÉNÉFICIAIRE



Rendez-vous sur :

https://monespace-cheque-domicile.up.coop/beneficiaire/

- Pour télécharger votre attestation fiscale, connectez-vous d'abord sur votre compte et renseignez:
 - Votre code CESU
 - Votre mot de passe
- 2 Après validation vous accédez directement à votre espace bénéficiaire



ETAPE 2 : TÉLÉCHARGEMENT DE L'ATTESTATION FISCALE

Up chèque domicile
-
Accueil > Mes CESU

Rendez-vous dans le menu « Mes CESU »

Cliquez sur l'onglet « attestation fiscales » pour visualiser les attestations disponibles



ETAPE 2 : TÉLÉCHARGEMENT DE L'ATTESTATION FISCALE

Up chèque de	omicile	Accueil 📴 Mes cesu 🕺 Me	es intervenants 🗿 Ma fiche 🔞 Nous contacter J	Nom Prénom
Accueil > Mes CE	SU			
	Chèques papier Historique des paieme	Attestations fiscales		
	RÉALISÉES PAR VOTRE FINANCEUR	PÉRIODES	ATTESTATION À TÉLÉCHARGER	
	Mise en ligne le 07/02/2022	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Attestation du 01/01/2021 au 31/12/2021	
	Mise en ligne le 23/02/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020	Attestation du 01/01/2020 au 31/12/2020	
	Mise en ligne le 07/01/2020	du 01/01/2019 au 31/12/2019	Attestation du 01/01/2019 au 31/12/2019	
		and the second se		

3 Un nouvel écran apparaît. Cliquez sur **l'attestation** de votre choix pour le **télécharger, sauvegarder et/ou l'imprimer.**



DES QUESTIONS ?

Up cheque domicile	Vous avez une question ? Contact Nom Requis	Prénom Requis	
(Charles and Charles and Charl	XXXXX		
	Mon telephone pour me joindre 00.00.00.00.00	S	
THE REAL PROPERTY OF	Mon adresse mail	requis	
ling 🚱 🖇 💈	prenom.nom@xxxx.com		
	Mon message	requis	
Faites du bien à votre quotidien avec Chèque Domicile.	Voire includinge		
		Annuler	

Contactez le Service Bénéficiaire via la rubrique « Nous contacter » dans votre espace personnel



Saisissez votre question et nous vous répondrons dans les plus brefs délais

Contactez la plateforme dédiée Chèque Domicile au :



Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h30 des conseillers répondent à toutes vos questions sur le Chèque Domicile

